

**Robeco Global Stars Equities Fund N.V.  
Rolinco N.V.**

(sociétés d'investissement à capital variable de droit néerlandais, les « Sociétés »)

Lors des assemblées générales annuelles des actionnaires tenues le 27 mai 2025, les dividendes suivants par action ont été fixés au titre de l'exercice 2024:

	<b>ISIN</b>	<b>Montant brut en euros</b>	<b>Impôt sur les dividendes</b>
Robeco Global Stars Equities Fund - EUR E	NL0000289783	1,20	15 %
Rolinco - EUR E	NL0000289817	0,80	15 %

Il est conseillé aux actionnaires non assujettis à l'impôt néerlandais de prendre contact avec leur propre conseiller pour les conséquences de la retenue de 15 % au titre de l'impôt néerlandais sur les dividendes sur leur situation personnelle.

Dans ce cadre, le schéma suivant s'applique :

	<b>Agent de transfert</b>	<b>Euronext</b>	<b>Note explicative</b>
Date d'arrêté	9 juin 2025	12 juin 2025	Les actions émises jusqu'au jour ouvrable du 9 juin 2025 inclus sont éligibles pour le paiement de dividendes. Euronext utilise les positions traitées au 12 juin 2025.
Date ex-dividende	10 juin 2025	11 juin 2025	Le cours par action sera coté ex-dividende à partir du jour ouvrable du 10 juin 2025. Le cours par action du jour ouvrable du 10 juin 2025 sera publié le 11 juin 2025. Euronext publie ce cours avec la date du 11 juin 2025.
<u>Inscription pour le réinvestissement</u>	<u>23 juin 2025</u>	<u>23 juin 2025</u>	<u>Date limite d'inscription pour le réinvestissement des dividendes.</u>
Date de cours de réinvestissement	25 juin 2025	26 juin 2025	Le jour ouvrable pour le réinvestissement est fixé au 25 juin 2025. L'exécution auprès d'Euronext aura lieu le 26 juin 2025.
Mise en paiement du dividende en espèces et en titres	30 juin 2025	30 juin 2025	

L'établissement payeur est ING Bank N.V. à Amsterdam. Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser à BNP Paribas Securities Services, 9 rue du Débarcadère, 93500 Pantin.